

## Recension

**Becquemin, M. & Montandon, Ch. (Ed.) (2014). *Les institutions à l'épreuve des dispositifs. Les recompositions de l'éducation et de l'intervention sociale*. Rennes : PUR<sup>1</sup>**

Olivier Maulini  
Université de Genève  
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation  
Laboratoire Innovation Formation Education (LIFE)

2015

« Comment comprendre les rapports complexes et souvent tendus entre les institutions et les dispositifs dans les champs de l'éducation et de l'intervention sociale ? » Le livre coordonné par Michèle Becquemin et Christiane Montandon part d'un double constat : 1. notre modernité avancée se méfie des cadres institutionnels qu'elle juge arbitraires ; 2. cette méfiance s'incarne dans la profusion de *dispositifs* de circonstance, censés répondre plus habilement qu'une lourde bureaucratie aux besoins politiques. *Empilement, enchevêtrement*, et finalement *envahissement* des métiers de l'humain par ces dispositifs foisonnants : le phénomène observé serait à la fois préoccupant et difficile à contenir, car partie intégrante d'une puissante remise en cause de l'État-providence. « Redéploiement », « réajustement », « renouvellement », voire « phagocytage » de l'ordre institutionnel par une logique auxiliaire ou carrément concurrente de dispositifs fonctionnels : c'est en somme cette hypothèse que les auteurs<sup>2</sup> souhaitent mettre en discussion.

Dans l'œil du cyclone, le champ de l'éducation et de l'intervention sociale se *recomposerait* tout particulièrement, en partie volontairement, en partie malgré lui. Il le ferait sous l'effet d'une évolution des rapports de force mettant des agences publiques autrefois fermement installées dans la Cité (l'école, l'hôpital, les services sociaux, etc.) à l'épreuve de dispositifs désormais bien plus vite montés et démontés qu'elles. Quelles tensions observe-t-on à l'intérieur de cet événement, par exemple entre diversité et unité du social, fluidité et stabilité des normes, satisfaction et orientation des intérêts individuels ? L'ouvrage souhaite faire le point sur l'évolution des instruments de l'action publique à partir des travaux du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Educatives et des pratiques Sociales de l'Université de Paris-Est (LIRTES), auxquels se sont associés des chercheurs d'autres universités de la région parisienne, de Lyon, de Strasbourg et de Genève. Ancré dans l'analyse sociologique et les sciences de l'éducation, le projet collectif réunit des contributions théoriques et des enquêtes empiriques menées auprès de publics contrastés : petite enfance, écoliers et leurs parents, jeunes en insertion, familles migrantes, personnes âgées. Il est construit en cinq parties, menant de la menace générique de désinstitutionnalisation à sa déclinaison dans différents champs professionnels. Il est ponctué par la publication posthume d'un texte inédit de Jacky Beillerot : « Mais d'où viennent les institutions ? »

---

<sup>1</sup> Recension publiée dans la *Revue française de pédagogie*, 191, pp. 138-140.

<sup>2</sup> Le masculin utilisé dans ce texte est purement grammatical. Il renvoie à des collectifs composés aussi bien d'hommes que de femmes, de professionnels que de professionnelles, d'auteurs que d'auteures.

La première partie se propose utilement de définir les deux notions clefs d'institution et de dispositif, en procédant à leur déconstruction. Beillerot affirmait que « les sociétés se perpétuent et changent à travers les institutions » (p. 203). Michel Chauvière les considère également comme des instances de « médiation majeure », seules à même de faire tenir les sociétés et de « garantir les droits publics autant que subjectifs » (p. 27). L'institution est la garante d'une vie humaine médiatisée par des normes, des règles, des signes, du langage, de la communication. Attaquer son soi-disant archaïsme au nom de la « modernisation » et de « l'hypergestion contemporaine » revient à « tuer » le désir et la créativité humaine en les contrôlant par anticipation (pp. 20-24). Le dispositif se présente en miroir comme un « nouvel équipement, minimal, (...) flexible, innovant, stratégique, non durable, local, voire individualisable, censément mieux adapté à la complexité des besoins ou des situations ». En vérité, c'est le « support idéal pour le passage du gouvernement des hommes et des choses à la gouvernance, cette stratégie d'ajustements permanents sous la houlette des experts » (p. 23). Dans les métiers de la relation, de tels dispositifs se substituent aux compétences, aux marges de manœuvre et à l'inventivité des professionnels. Christiane Montandon cite Foucault, pour qui le dispositif était un ensemble de dits et de non-dits au service d'un pouvoir (p. 34). Mais le mot est le plus souvent employé aujourd'hui comme un préconcept, « sans jamais en interroger la fonction idéologique » (p. 45) : c'est ce qu'il s'agit justement, sinon de dénoncer, au moins de dévoiler.

Les chapitres empiriques ont cette fonction, mais ils varient dans leurs attendus et leurs conclusions. La deuxième partie porte sur l'école, soupçonnée de résister plus que d'autres aux « dispositifs innovants ». Françoise Clerc juge par exemple que « face à une demande de modernité croissante, l'institution scolaire est régulièrement mise en cause pour son caractère supposé routinier » (p. 55). Y faire entrer des dispositifs pérennes ou expérimentaux est plutôt un progrès qu'une régression, si l'on juge que le poids de l'État est pour quelque chose dans la reproduction persistante des inégalités d'apprentissage. La troisième partie inverse plutôt le raisonnement, en montrant comment les soins aux personnes âgées ou l'insertion des jeunes en situation précaire sont des domaines menacés par l'idéologie du *lean management*. Contre les institutions « fortes, stables et verticales » (p. 100) se répand une logique de services en « tuyaux d'orgue », où chaque lobby d'usagers réclame son programme à lui, au détriment de la transversalité et de la solidarité antérieures. Sur le terrain de l'accompagnement des jeunes précarisés, Frédérique Giuliani montre comment les professionnels sont tenus de calibrer leurs interventions en fonction des demandes et des problèmes urgents. Tout se négocie en situation, y compris la parole de l'intervenant. Dans la « maïeutique de la rencontre », le rôle de la personne aidée est paradoxalement de ne pas se laisser « assister » ; celui de ses mentors de soutenir son autonomie pour mieux la lui imposer. Plus son parcours est chaotique, plus le jeune devrait trouver en lui de quoi l'assumer. La quatrième partie renforce l'impression d'injustice. Michèle Becquemin puis Catherine Delcroix montrent en particulier comment les politiques prônant la décentralisation et la participation des acteurs ont pu placer les parents en général, ceux des familles immigrées en particulier, devant l'obligation morale de « bien élever » leurs enfants, donc d'être destitués de leur autorité éducative en cas de défaillance. Ici, le chercheur peut devenir lui-même moraliste : « les agents institutionnels ne font pas assez confiance aux femmes des milieux défavorisés » (p. 147) ; « le clivage distingue les professionnels qui ont pris conscience du risque de dévalorisation que courent les enfants des cités à voir leurs parents déconsidérés dans leurs pratiques éducatives, et les autres » (pp. 151-152). On mesure la complexité du travail *sur, pour* ou *avec* autrui, apparemment condamné à faire le pari de l'émancipation sans dévaloriser ce qui peut résister à cette intention.

La cinquième et dernière partie du livre montre précisément le rôle et la posture que peuvent prendre les chercheurs dans l'accompagnement des travailleurs. « Tout dispositif 'analytique' risque d'être récupéré, dévoyé, par les acteurs de l'institution et transformé en méthodologie d'action [ou en] outil régulateur » (p. 193). La conclusion synthétise bien le propos, sans toutefois mettre le doigt sur ce qui pourrait opposer certaines contributions. Elle confirme que « les dispositifs exercent une fonction critique à l'égard des institutions, du moins lorsque celles-ci sont suffisamment consistantes » (p. 189). Tout le problème est sans doute là : lorsque l'institution est dominante, voire aliénante, quel risque court-on à assouplir son fonctionnement ? Et lorsqu'elle est fragile, affaiblie par un opportunisme plus ou moins rampant, que perd-on à la consolider en réaffirmant la nécessité des conventions ? Le livre insiste moins sur la recherche de cet équilibre que sur les risques d'abus, ce qui n'enlève rien à son mérite : documenter un débat complexe en faisant remonter (de) la connaissance du terrain où s'opère, *in fine*, la socialisation.